

Grille des spécifications des usages et normes par zone

Zone : **Hb 743**
Résidentielle moyenne densité



USAGES	Habitation	unifamiliale	h1	●	●	●							
		bi et trifamiliale	h2				●	●	●				
		multifamiliale	h3				●b)						
		multifamiliale collective	h4										
		maison mobile	h5										
	Commerce	détail et services de proximité	c1										
		détail et serv. prof. et spéc.	c2										
		hébergement	c3										●a)
		restauration	c4										
		diver. et act. récréotouristiques	c5										
		détail et de serv. contraignants	c6										
		débites d'essence	c7										
		commerces et serv. reliés à l'auto.	c8										
		gros, lourds et act. para-indust.	c9										
	Industrie	prestige	i1										
		légère	i2										
		lourde	i3										
		extractive	i4										
	Instit., public & communautaire	parcs, terrains de jeux et esp. nat.	p1										
		institutionnel et administratif	p2										
communautaire		p3											
infrastructures et équipements		p4											
Agricole	culture du sol	a1											
	agriculture, forest. et sylviculture	a2											
	élevage	a3											
	élevage en réclusion	a4											
Aire nat.	conservation	n1											
	récréation ext.	n2											
NORMES PRESCRITES	Structure	isolée		●			●					●	
		jumelée			●				●				
		contiguë				●					●		
	Marges	avant (m)	min.	6	6	6	4	4	4	4	4	6	
		latérale (m)	min.	2	0	0	2	0	0	0	0	2	
		latérales totales (m)	min.	4	0	0	4	0	0	0	0	4	
		arrière (m)	min.	4	4	4	6	6	6	6	6	4	
	Bâtiment	largeur (m)	min.	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	7,3	
		hauteur (étages)	max.	2	2	2	2	2	2	2	2	2	
		hauteur (m)	max.	11	11	11	11	11	11	11	11	11	
superficie de bâtiment au sol (m ²)		min.	53	53	53	53	53	53	53	53	53		
superficie de plancher (m ²)		max.											
RAPPORT	coefficient d'occupation au sol (%)	max.	30	30	30	30	30	30	30	30	30		
	nombre de logement à l'hectare	max.	33	33	33	33	33	33	33	33	33		
	espace naturel (%)		10	10	10	10	10	10	10	10	10		
TERRAIN	largeur (m)	min.	11,3	9,3	7,3	11,3	9,3	7,3	11,3				
	profondeur (m)	min.											
	superficie (m ²)	min.	925	720	520	925	720	520	925				
DISCRÉT.	P.I.I.A.												
DISP. SPÉC			(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(2)		
			(2)	(2)	(2)	(2)	(2)	(2)	(2)	(2)	(3)		
			(3)	(3)	(3)	(3)	(3)	(3)	(3)	(3)			

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU

Usage spécifiquement permis :

- (a) gîte touristique
- (b) Habitation multifamiliale d'un maximum de 9 logements

Usage spécifiquement exclu :

DISPOSITIONS SPÉCIALES

(1) art. 35 - usage additionnel de service

(2) lotissement art. 21, 22, 23 - Dimensions et superficies des terrains en fonction de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau

(3) art. 59, 60 - marges avant minimale et maximale

(4) art. 61 - marge de recul le long du parc régional linéaire du P'tit Train du Nord

AMENDEMENTS

21-06-2024 194-75-2024 (multilogement)

Grille des spécifications des usages et normes par zone

Zone : **Hb 743**
Résidentielle moyenne densité



USAGES	Habitation	unifamiliale	h1						
		bi et trifamiliale	h2						
		multifamiliale	h3						
		multifamiliale collective	h4						
		maison mobile	h5						
	Commerce	détail et services de proximité	c1						
		détail et serv. prof. et spéc.	c2						
		hébergement	c3						
		restauration	c4						
		diver. et act. récréotouristiques	c5						
		détail et de serv. contraignants	c6						
		débites d'essence	c7						
		commerces et serv. reliés à l'auto.	c8						
		gros, lourds et act. para-indust.	c9						
	Industrie	prestige	i1						
		légère	i2						
		lourde	i3						
		extractive	i4						
	Instit., public & communautaire	parcs, terrains de jeux et esp. nat.	p1	●					
		institutionnel et administratif	p2						
communautaire		p3							
infrastructures et équipements		p4							
Agricole	culture du sol	a1							
	agriculture, forest. et sylviculture	a2							
	élevage	a3							
	élevage en réclusion	a4							
Aire nat.	conservation	n1							
	récréation ext.	n2	●						
NORMES PRESCRITES	Structure	isolée							
		jumelée							
		contiguë							
	Marges	avant (m)	min.						
		latérale (m)	min.						
		latérales totales (m)	min.						
		arrière (m)	min.						
	Bâtiment	largeur (m)	min.						
		hauteur (étages)	max.						
		hauteur (m)	max.						
superficie de bâtiment au sol (m ²)		min.							
superficie de plancher (m ²)		max.							
RAPPORT	coefficient d'occupation au sol (%)	max.							
	nombre de logement à l'hectare	max.							
	espace naturel (%)								
TERRAIN	largeur (m)	min.							
	profondeur (m)	min.							
	superficie (m ²)	min.							
DISCRÉT.	P.I.I.A.								
DISP. SPÉC									

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU
Usage spécifiquement permis :
Usage spécifiquement exclu :

DISPOSITIONS SPÉCIALES

AMENDEMENTS